

# EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

## VEXIN FRANÇAIS

PAR

**LOUIS RÉGNIER**

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,  
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,  
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

---

OUVRAGE POSTHUME

---

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

---

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

## SAINT-CYR-SUR-CHARS

Depuis les démolitions effectuées au xvii<sup>e</sup> siècle, l'église de Saint-Cyr ne se compose plus que du *chœur* de l'ancien édifice, fermé à l'ouest par un mur qui remplit l'arc triomphal. (Fig. 18).

Le rectangle ainsi limité mesure dans l'œuvre 10 mètres de longueur sur 4 m 70 de largeur. Il est partagé en deux travées presque carrées encore recouvertes de leurs *voûtes d'ogives* de la fin du xii<sup>e</sup> siècle. Ces deux voûtes présentent quelques différences. Dans la travée du sanctuaire, les nervures se composent d'un demi-tore saillant sur un méplat, tandis que celles de la première travée comprennent deux tores séparés par une arête. Les deux clefs sont ornées chacune d'une petite rose à peine saillante. La *voûte* du sanctuaire n'a pas de formerets

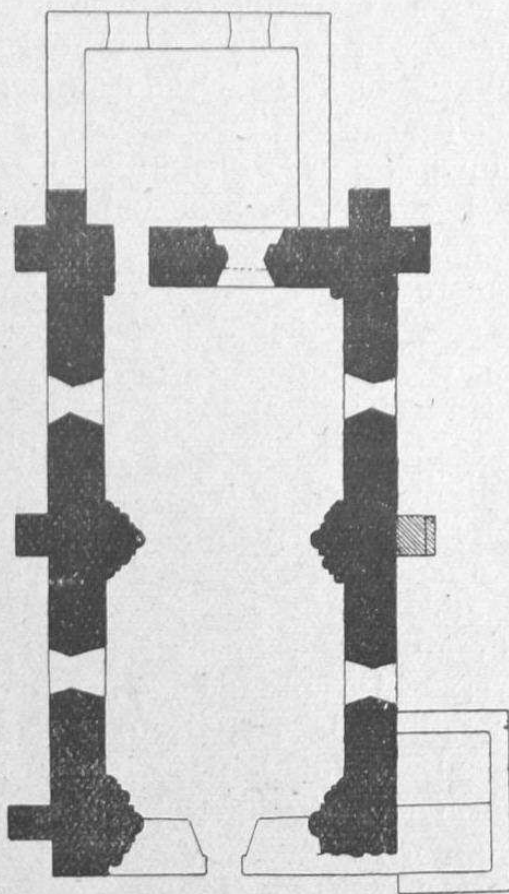


Fig 18

Eglise de Saint-Cyr

et ses lunettes sont en plein cintre; la première travée, au contraire, possède des formerets à tiers point, dont le profil est simplement coupé en biseau. L'arc doubleau, en tiers point, qui sépare les deux travées, se compose de deux rangées de claveaux, la première ornée de deux tores séparés par un méplat, la seconde ayant les arêtes abattues en biseau. Un arc semblable précédait la travée occidentale et faisait communiquer le chœur avec la nef. Il a été fermé au xvii<sup>e</sup> par une muraille dans laquelle s'ouvrent la porte de l'église et une rose rapportée de l'ancienne façade.



Les voûtes que nous venons de décrire, dont les compartiments à peine inclinés sont appareillés, reposent, à chaque angle du chevet, sur une colonnette; entre les travées et à l'ancien arc triomphal, sur des groupes composés d'une demi-colonne adossée à un pilastre et de quatre colonnettes logées chacune dans un angle. La muraille, qui ferme l'ancien arc triomphal, dissimule une partie de ces futs, appareillés partout par assises en tambours.

Dans la partie orientale de l'église, les bases du parement sont cachées derrière les boiseries de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autre part les bases de l'arc triomphal ont été refaites au XVII<sup>e</sup> siècle, si bien qu'aucun spécimen des bases primitives ne demeure visible.

Les *chapiteaux* sont de deux sortes. Ceux qui, au nombre de quatre, portent les ogives de la travée du sanctuaire présentent une double rangée de volutes d'un caractère archaïque, tous les autres sont revêtus de palmettes épanouies en éventail, traitées de façon assez sommaire et qui n'ont rien de commun avec les feuilles d'acanthé. L'âme de ces feuilles est semée de perles. Les tailloirs se composent d'un méplat, d'une petite arête, d'un tore et d'un cavet, lequel n'est sensible qu'aux deux chapiteaux du chevet, partout ailleurs c'est un simple biseau qui semble plutôt faire partie de la corbeille du chapiteau que du tailloir. Les formerets de la première travée ne reposent pas sur des colonnettes, mais sur des culots qui prolongent le tailloir des chapiteaux voisins avec cette différence que le biseau inférieur se transforme en quart de rond. Ces formerets n'étaient donc pas prévus quand on planta les supports des voûtes.

Dans chaque travée, au nord et au sud, s'ouvre une fenêtre en plein cintre, ébrasée, sans aucun ornement. Une fenêtre de même forme s'ouvrirait dans le mur du chevet; elle est aujourd'hui cachée par une contretable en bois de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qui mérite de retenir l'attention.

Cette *contretable*, qui surmonte un autel cubique en pierre, se compose de deux étages. L'étage inférieur, orné latéralement de consoles à coquilles et à pentes de feuillages assez heureusement composées, soutient un entablement à frise renflée, garni de feuilles étroites, pressées les unes contre les autres à l'extrémité légèrement recourbée, au milieu desquelles se détache un cadre saillant de forme

rectangulaire, avec une invocation en capitales cursives :  
 SOLI DEO.

La partie de cet étage inférieur comprise entre les demi-  
 consoles est garnie latéralement de panneaux verticaux cou-  
 verts de pentes de feuillage, et au centre, d'un panneau hori-  
 zontal qui porte, sculpté en demi-relief, l'agneau couché sur  
 le livre, dans une gloire. Au-dessous est appliqué le taber-  
 nacle à trois pans, décoré aux angles de doubles colonnettes  
 corinthiennes et soutenues latéralement de consoles renver-  
 sées. Des vases et un couronnement à lignes concaves sur-  
 montent le tabernacle, dont la médiocrité contraste avec le  
 talent qui préside à l'ordonnance  
 générale. Les proportions de  
 l'édicule semblent pourtant con-  
 venir à l'emplacement qu'il oc-  
 cupe, mais on a peine à y voir  
 l'œuvre de l'artiste véritable qui  
 a construit le reste (1).

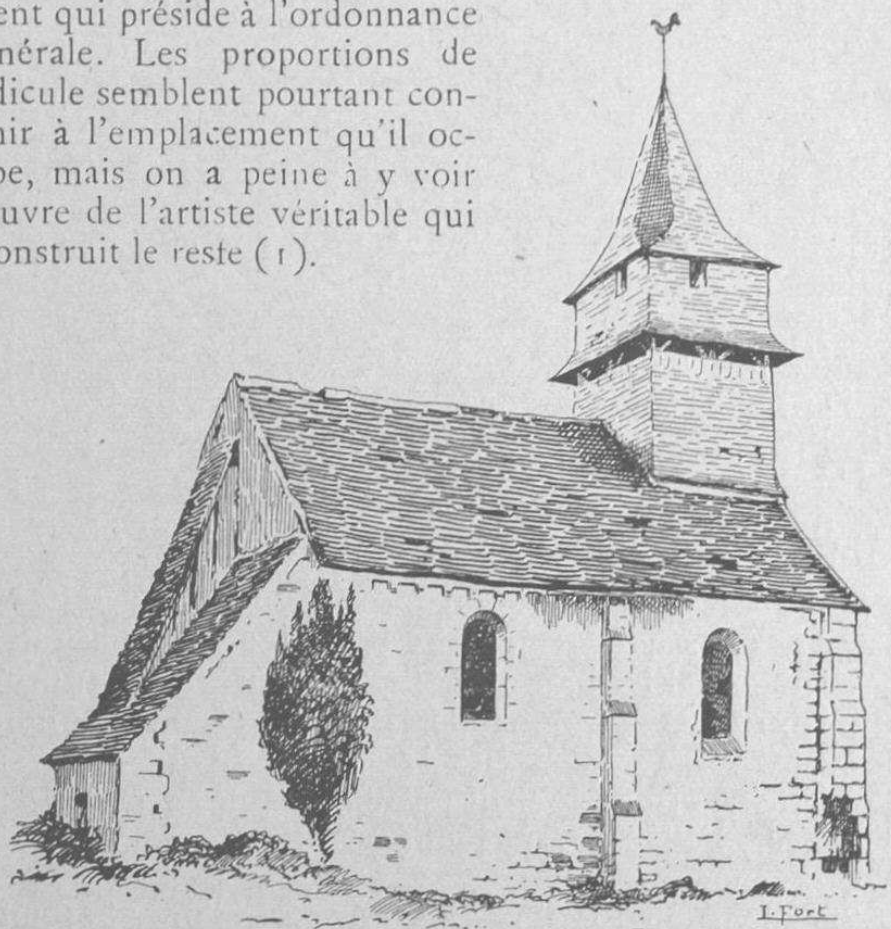


Fig. 19  
 Eglise de Saint-Cyr

(1) Le couronnement du tabernacle a été brûlé en septembre 1905 par des soldats campés à Saint-Cyr. La postériorité du tabernacle semblerait d'autant plus vraisemblable que, le 17 nov. 1710, lors de sa visite à l'Eglise de Saint-Cyr, Monsieur d'Aubigné, Archevêque de Rouen, constate que « le tabernacle est très ancien et tour dédoré » et fait cette recommandation : « On tachera de se procurer des fonds de l'épargne du trésor ou autrement pour avoir un tabernacle plus propre ». — (Arch. S.-Inf. G. 736, p. 553-555).



Le second étage montre, entre deux consoles composées avec goût et au milieu d'un cadre carré, aux angles saillants et garnis de feuillages possédant les caractéristiques du règne de Louis XIII, une toile circulaire entourée d'une couronne de feuilles de laurier. C'est un Christ en croix, accompagné des saintes femmes et de Saint Jean, peinture contemporaine de la boiserie et qui n'était pas sans valeur.

L'entablement supérieur supporte un couronnement banal, sans nul doute très postérieur au reste.

Quoique privée de son couronnement primitif, cette œuvre intéressante de sculpture et d'architecture mériterait, on le voit, d'être sauvée de la destruction qui la menace; dans cet édifice abandonné, déjà des fragments de la décoration sont tombés et ont disparu, et d'autres ont été la proie d'un vandalisme plus ou moins inconscient. Latéralement deux niches, sans intérêt, encadrent des statues en plâtre. Il faut noter, à droite, Sainte-Juliette, tenant par la main, son frère Saint-Cyr, encore enfant. Le groupe en plâtre doit dater, comme la contrefaite, de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Au-dessous de la statue de gauche, la Vierge à l'enfant, une porte donne accès dans la sacristie adossée au chevet.

Un trabe en fer forgé du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, portant un crucifix de même nature et du même temps, est fixé à l'arc doubleau qui sépare les deux travées.

Contre les murs latéraux de la première travée se dressent deux dalles tumulaires dont les épitaphes ont été publiées dans l'**Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin** (1). Elles indiquent les sépultures de Philippe de Garges, femme de René de Moreul, seigneur de Saint-Cyr (1657) et de M. F. Fagnier de Montflambert, épouse de A. N. Guillemeau de Saint-Souplet, seigneur de Saint-Cyr (1792).

Signalons aussi la cloche fondue en 1609 par le fondeur

N. LECLERC  
A PANTHOISE (2)

(1) Pages 188-189.

(2) Même publication p. 192.